DLP21-3-78422422

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers. Directeur-Gérant P. JOURNET. Nº 534 A.D.

BULLETIN N° 118 DE MARS 1978 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER

Les projections d'ascospores sont commencées dans toutes les régions de la circonscription. Elles sont encore faibles, mais pourraient augmenter rapidement.

Dans les vergers de pommiers du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique y compris le Nord, de la Vendée, du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, la plupart des variétés commerciales ont atteint ou sont sur le point d'atteindre le stade sensible C 3 D (éclatement des bourgeons et apparition du sommet des inflorescences entre les écailles et les jeunes feuilles). Sur toutes les variétés qui ont atteint ce stade, il y a donc lieu d'effectuer un traitement immédiat. Les variétés à débourrement plus tardif devront être protégées au fur et à mesure que le stade C 3 D sera atteint.

Dans les vergers du Nord de la Sarthe et de la Mayenne, les pommiers devront être protégés au fur et à mesure qu'ils atteignent le stade C 3 D.

TAVELURE DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont plus importantes, et la végétation des poiriers s'est accrue.

Dans les vergers de poiriers du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée, du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, il y a lieu de terminer rapidement le traitement conseillé dans le bulletin du 13 Mars et de le renouveler s'il a déjà été exécuté et éliminé par les pluies.

Dans les vergers du Nord de la Loire-Atlantique, de la Sarthe et de la Mayenne, il y a lieu également de terminer rapidement le traitement conseillé dans le bulletin du 13 Mars.

/IMPORTANT/

Les arboriculteurs devront davantage se méfier des tavelures cette année. Les germes de ces maladies sont plus nombreux, et de ce fait, le risque d'attaque est plus élevé.

D'autre part, en raison de cette situation, tout traitement contre les tavelures qui aura été éliminé par les pluies, devra être immédiatement renouvelé sans attendre un nouvel avis de la Station.

OIDIUM DU POMMIER

Les premiers germes de cette affection sont déjà formés, mais les conditions climatiques demeurent peu favorables à cet oidium. Il est donc encore trop tôt pour intervenir.

CECIDOMYIE DES POIRETTES

Cet insecte a été en recrudescence au cours de ces dernières années dans certains vergers où il a entrainé des dégâts parfois importants. Le vol de cette cecidomyie est commencé et les poiriers atteignent le stade D 3-E (apparition des boutons floraux laissant voir l'extrémité des pétales), favorable à un traitement.

.../...

Dans les vergers de poiriers où des dégâts ont été constatés au cours des années antérieures, il est donc conseillé de profiter du prochain traitement dirigé contre la tavelure pour combattre la cecidomyie.

On peut utiliser l'un des insecticides suivants :

- lindane : 30 gr.
- diéthion : 100 gr.
- parathion : 25 gr.
- phosalone : 60 gr.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hl. d'eau.

PSYLLE DU POIRIER

Les oeufs continuent d'éclore. Les larves sont toutefois peu actives et demeurent bien protégées. Il est donc encore trop tôt pour intervenir.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

Les projections d'ascospores sont commencées et la protection doit être assurée dès maintenant.

COLZA

CHARANCONS DE LA TIGE

Dans certains postes d'observations (Ste Gemmes la Plaine en Vendée les 9 et 10 Mars et Auvers le Hamon dans la Sarthe les 10 et 11 Mars), quelques captures supérieures au seuil d'alerte (10 charançons en 24 heures) ont été enregistrées.

La plupart des colzas sont encore à un stade sensible aux charançons (moins de 20 cm de hauteur) mais les conditions climatiques de ces derniers jours ont été défavorables à ces ravageurs.

Toutefois, dans les régions où des dégâts ont été constatés au cours des années antérieures, il faut se montrer particulièrement vigilant.

Pour juger de l'importance du niveau des populations de charançons de la tige dans une culture, le piégeage, à l'aide d'une cuvette jaune, constitue le seul moyen.

La capture journalière de 10 charançons par piège, constitue le seuil d'alerte qui annonce un vol important.

Les essais réalisés par le C.E.T.I.O.M. et le Service de la Protection des Végétaux montrent que le traitement chimique doit être effectué lorsque 40 à 50 charançons sont capturés au cours d'une semaine.

Les matières actives homologuées à l'hectare pour la lutte contre les charançons de la tige sont les suivantes :

	Pulvérisation	Poudrage
Endosulfan	400 gr.	500 gr.
Lindane	300 gr.	400 gr.
Méthidathion	300 gr.	-
Parathion	300 gr.	400 gr.
Toxaphène et Polychlorocamphanes	4000 gr.	5000 gr.

Les travaux du C.E.T.I.O.M. (Centre Technique Interprofessionnel des oléagineux) mettent en évidence la supériorité des formulations huileuses, oléoparathions, lindane huileux et le méthidathion. Intervenir par une journée calme et ensoleillée.

MELIGETHES

Les méligèthes sont présents dans toutes les cultures. Les colzas sont très sensibles lorsqu'ils ont atteint le stade D 1 (boutons accolés mais encore cachés par les feuilles terminales), et jusqu'au stade E (boutons séparés, les

pédoncules floraux s'allongent en commencant par ceux de la périphérie).

Les méligèthes dévorent les jeunes boutons floraux pour se nourrir du pollen. Lorsque les fleurs sont épanouies, il n'y a plus de danger, les insectes consommant du pollen libre.

Le traitement se justifie si l'on dénombre un méligèthe par inflorescence au stade D 1 - D 2 (boutons accolés) et 2-3 méligèthes par pied au stade E (boutons écartés). Le comptage doit être effectué sur 50 pieds.

Les traitements dirigés contre les charançons sont efficaces contre les méligèthes.

Les matières actives homologuées à l'hectare pour la lutte contre les méligèthes sont les suivantes :

	Pulvérisation	Poudrage
Dialiphos	600 gr.	
Endosulfan	250 gr.	300 gr.
Lindane	200 gr.	275 gr.
Malathion	700 gr.	900 gr.
Méthidathion	250 gr.	
Parathions	200 gr.	275 gr.
Phosalone	1000 gr.	
Toxaphène et Polychlorocamphanes	2250 gr.	300 gr.

Les expérimentations montrent la supériorité du Lindane, des parathions et du méthidathion (C.E.T.I.O.M. et P.V.).

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des " PAYS DE LOIRE " :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 20 MARS 1978